REÇU EN PREFECTURE
le 31/01/2025
Application agréée E-legalite.com
99_AR-078-217800929-20250117-D2025_001-A

BOUGIVAL

DECISION N°2025-01

OBJET : SIGNATURE DU MARCHE N°2024-17 « ENTRETIEN, REPARATION COURANTE ET REHABILITATION DU PATRIMOINE DE LA VILLE» LOTS 1 A 12

Le Maire de la Commune de BOUGIVAL, Yvelines,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2122-22 ;

Vu le Code de la commande publique, notamment les articles L.2122-1 et R.2122-8 relatifs aux marchés sans publicité ni mise en concurrence ;

Vu la délibération n°2020-04 du Conseil Municipal du 25 mai 2020 autorisant M. le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et lorsque le montant du marché ou de l'accord-cadre est inférieur aux seuils de procédure formalisée fixés par décret et pour la préparation des marchés et accords cadre dont le montant est supérieur aux seuils mentionnés ci-avant ;

Considérant que pour réaliser les différents travaux dans les bâtiments communaux, la commune a besoin de recourir à des entreprises spécialisées dans les différents corps de métier concernés

Considérant que la consultation pour un accord cadre à bons de commande intitulé « Entretien, réparation courante et réhabilitation du patrimoine de la ville » (12 lots) a été publiée sur le profil acheteur de la commune

Considérant que 56 offres tous lots confondus ont été remises avant la date limite de remise des offres

Vu l'analyse des offres et le rapport d'analyse des offres déterminant les offres économiquement les plus avantageuses remises pour chaque lot ;

Considérant l'inscription au budget des crédits nécessaires ;

DECIDE

- **D'ATTIBUER ET DE SIGNER** le marché n°2024-17 avec les entreprises suivantes :

Visé électroniquement
Par Sandrine HUET
Le 20/01/2025 à 11h04
Via www.e-parapheurs.com

Signé électroniquement
Par Luc Wattelle
Le 21/01/2025 à 10h40
via www.e-parapheurs.com

REÇU EN PREFECTURE
le 31/01/2025
Application agréée E-legalite.com
99_AR-078-217800929-20250117-D2025_001-A

BOUGIVAL

Lots	Entreprise retnue	Montant minimum par période de reconduction	Montant maximum par période de reconduction
Lot n°1 - Maçonnerie, démolition, carrelage	SRG	0 €HT	150 000 €HT
Lot n°2 - Faux-plafonds, cloisons, doublage intérieur	BERIN PLAFOND	0 €HT	70 000 €HT
Lot n°3 - Menuiseries intérieures, menuiseries extérieures bois, fermeture bois, bardage bois	SRG MENUISERIE	0 €HT	100 000 €HT
Lot n°4 - Peinture, revêtements muraux et revêtements de sols souples	LAMOS	0 €HT	150 000 €HT
Lot n°5 - Menuiseries extérieures et fermeture PVC, aluminium et acier	ALPHAMETAL	0 €HT	150 000 €HT
Lot n°6 - Stores, occultations et protections solaires	SEAS	0 €HT	80 000 €HT
Lot n°7 - Serrurerie, métallerie, portes de garage et sectionnelles, bardage métallique (hors zinc)	ALPHAMETAL	0 €HT	60 000 €HT
Lot n°8 - Charpente, couverture, zinguerie, bardage hors bois et métal	MCFE	0 €HT	150 000 €HT
Lot n°9 - Etanchéité	COBAT	0 €HT	100 000 €HT
Lot n°10 - Clôtures, portails, automatismes	VULCAIN	0 €HT	100 000 €HT
Lot n°11 - Electricité	PLANET ENERGY CONCEPT	0 €HT	150 000 €HT
Lot n°12 - Vitrerie	RENOUX BOURCIER	0 €HT	50 000 €HT

Visé électroniquement
Par Sandrine HUET
Le 20/01/2025 à 11h04
Via www.e-parapheurs.com

Signé électroniquement
Par Luc Wattelle
Le 21/01/2025 à 10h40
via www.e-parapheurs.com

REÇU EN PREFECTURE
le 31/01/2025
Application agréée E-legalite.com
99_AR-078-217800929-20250117-D2025_001-A

BOUGIVAL

- **DE PRECISER** que le contrat est conclu pour une durée d'un an à compter du 16 février 2025 et qu'il pourra être reconduit tacitement pour une période d'un an, trois (3) fois au maximum.

- **D'INDIQUER** que les membres du Conseil Municipal seront informés de cette décision lors de la prochaine réunion délibérante.

Fait à Bougival, le 17/01/2025

HOTEL DE VILLE DE BOUGIVAL 78380

Le Maire,

Luc WATTELLE.

Visé électroniquement
Par Sandrine HUET
Le 20/01/2025 à 11h04
Via www.e-parapheurs.com

Signé électroniquement
Par Luc Wattelle
Le 21/01/2025 à 10h40
via www.e-parapheurs.com

REÇU EN PREFECTURE
le 31/01/2025
Application agréée E-legalite.com
99_AR-078-217800929-20250117-D2025_001-A



Visé électroniquement
Par Sandrine HUET
Le 20/01/2025 à 11h04
Via www.e-parapheurs.com

Signé électroniquement
Par Luc Wattelle
Le 21/01/2025 à 10h40
via www.e-parapheurs.com